



# *Saint-Michel-le-Cloucq*

## *Bulletin Municipal - Décembre 2025*



Hommage aux descendants de Sébastien et Charles Gingras qui ont quitté Saint-Michel-le-Cloucq au XVII<sup>e</sup> Siècle pour s'installer en Nouvelle-France.

Saint-Augustin-de-Desmaures au Québec le 5 Octobre 2025

*Tout à côté de la ville, une commune à la campagne  
Où il fait bon vivre !*

# Mot du Maire



Chères Michelaises et Chers Michelais,

Ce bulletin d'informations municipales est le dernier de la mandature 2020-2026. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre de cette année, nous sommes en période de réserve pour les élections municipales de mars 2026.

Cependant et malgré les incertitudes qui planent sur le champ politique, vos élus sont toujours à la tâche 24 heures sur 24 pour vous aider, vous soutenir et pour vous protéger.

Nul besoin d'être un expert en psychologie sociale pour ressentir vos inquiétudes sur l'avenir avec des médias omniprésents pour amplifier ce climat anxiogène.

Conscients aussi d'une situation géopolitique troublée, gardons notre bon sens paysan, cette capacité de raisonner sans ambages et mener nos projets avec efficacité.

Notre site internet vient de se moderniser et vous êtes toujours aussi nombreux à nous suivre sur les réseaux sociaux. Des articles sur notre journal local démontrent une activité constante, fruit des projets communaux et de l'activité de notre tissu associatif.

Il fait bon vivre à Saint-Michel-le-Cloucq, mais il faudra rester vigilant sur le devenir de notre école rurale et sur la possibilité de proposer des projets d'urbanisation même résonnés.

Nous entendons vos revendications sur la problématique de la vitesse des véhicules dans le bourg, le village et les hameaux. Ils nous faut faire preuve de plus de civisme entre les actifs pressés, les cyclistes, les piétons, nos enfants, sans trop pénaliser l'activité agricole.

Les dispositifs installés à la Maison Brûlée sur la voie communale, après concertation avec la population, serviront de laboratoire d'expérience dans ce sens.

Je remercie toute mon équipe municipale, mes adjoints et tous les agents communaux pour le travail accompli à votre service avec comme seule boussole l'intérêt général.

À la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite le meilleur entourés de vos familles.

Prenez soin de vous.

Le Maire  
Francis Guillon



## *Soirée de cérémonie des vœux du Maire*

Tous les Michelais sont invités à cette soirée conviviale  
le vendredi 23 janvier  
à la salle des fêtes à partir de 19h.

## COMMISSION ENTRETIEN DU PATRIMOINE :

*Pascal GAINET*



La commission voirie s'est réunie le 14 janvier 2025 pour dresser un bilan général et décider des opérations à mener en 2025. Le bilan qualitatif du revêtement des voies communales s'établit comme suit : 7km en bon état, 18 km faiblement dégradés, 7km fortement dégradés et 1,5km à refaire.

Les opérations décidées en commission ont toutes été réalisées au cours de cette année passée. Le chemin du four a été recouvert d'enrobé par la société Colas sous la supervision de Jacques Hillaireau, 2ème adjoint, pour un coût de 30.000 € tandis que le restant du réseau a été maintenu en état par l'équipe municipale sous la direction de Pascal Gagnet 4ème adjoint.

La plupart des nids de poule ont été réparés et la réhabilitation lourde du chemin entre Ardennes et l'espace Redon a été entreprise. Au total 10 tonnes d'émulsion gravionnaire et 5 tonnes d'enrobé à froid ont été nécessaires.

Un important effort a été engagé sur les fossés d'évacuation : un bouclage de réseau a été entrepris rue du Haut Village pour permettre l'évacuation sur le réseau existant en attendant un raccordement ultérieur direct à travers le futur lotissement.

Les fossés ont été curés le long du chemin des Rouails, un passage busé posé en bordure du même lotissement et 500 mètres de fossés nettoyés le long de la route de la Balingue et derrière le stade. Du côté des voies rurales, le chemin de la Poésie a été nivelé et curé.

La prochaine commission voirie se réunira avant la préparation du prochain budget. Seront étudiés à cette occasion la couverture en enrobé du chemin du Gargouillet, de l'impasse Mercier et du chemin de la Petite Martrie. La réfection approfondie du chemin de Brelouze, du carrefour rocade chemin du Peux, le curage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales dans le bourg, le renforcement de la culée du pont de la Maison Brûlée sera également au programme.

Entretenir la voirie coûte cher mais c'est un impératif annuel et permanent car une reconstruction en enrobé à chaud coûte trente fois le prix d'une réhabilitation en enrobé à froid et PATA ( point à temps automatique )



Curage des fossés  
rue de la Balingue



Réparation nids de poule  
rue de la Gravée

# COMMISSION VOIRIE BATIMENTS DEVELOPPEMENT :

Jacques HILAIREAU



## VOIRIE

Rue du Haut Village, des travaux ont été réalisés afin de résoudre un problème d'évacuation du pluvial.

La rue du Four très détériorée a été reprofilée et retraitée en enrobé.

D'autres voies en mauvais état, tel que le chemin de la Martrie initialement prévu, sont reportées faute de budget.



## BÂTIMENTS

Au stade, une ventilation mécanique a été installée pour assainir les vestiaires. Le chauffe-eau gaz devrait être prochainement remplacé par deux ballons électriques de 500 litres chacun.

## LE GROUPE SCOLAIRE

Le grand chantier de l'année et du mandat est la rénovation énergétique du groupe scolaire. Les travaux ont débuté début juillet et devraient se terminer en avril 2026.



L'ensemble des couvertures en tuile va être retraité à neuf, les plafonds abaissés et l'isolation renforcée.

Une chaudière à bois pellets a été installée à la place du chauffage fioul d'origine.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école et d'assurer la sécurité des élèves, ces travaux sont réalisés en plusieurs phases.

Dans un premier temps, le bâtiment réfectoire avec la chaufferie a été réalisé pendant l'été.

De septembre à novembre, travaux à la maternelle.

De janvier à mars, travaux sur le bâtiment du primaire et ensuite du périscolaire.

Nous profitons des périodes de vacances avec l'aide du personnel communal et des élus pour assurer les transferts de classes.

Ceci est un grand projet qui va nettement améliorer le confort des occupants avec un chauffage plus écologique et plus économique.



## COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION :

Pierrette RAGUIN



### DÉPART À LA RETRAIRE DE VÉRONIQUE FOUQUET :



Fin août, une réception a été organisée par la mairie pour fêter le départ en retraite de Véronique Fouquet après sept années passées au service de la commune à l'accueil de la mairie. Entourée de sa famille, ses collègues et des élus, des cadeaux lui ont été remis et elle a reçu des mains du Maire la médaille de la commune.

Lors de cette même soirée, nous avons accueillis Alexia Mercier nouvelle agente d'accueil recrutée. Bienvenue à Alexia.

### RÉUNION DE SENSIBILISATION PAR LA

**GENDARMERIE** : En septembre nous avons organisé à l'intention des aînés, une réunion d'informations sur les risques d'arnaques, animée par deux gendarmes. Les nombreux échanges avec la quarantaine de personnes présentes ont montré le grand intérêt porté à cette intervention. Le dispositif Opération tranquillité seniors, prévenant l'isolement des personnes âgées, a été exposé.

**AMÉNAGEMENTS SALLE DES PLATANES** : Pour compléter la rénovation de la salle des platanes, des tables plus fonctionnelles ont été achetées et de nouveaux rideaux occultant ont été posés.

### RENCONTRE AU QUÉBEC AVEC LES GINGRAS D'AMÉRIQUE :

Le 5 octobre dernier une délégation d'élus et de Michelais était officiellement reçue à Saint-Augustin-de-Desmaures au Québec pour un grand rassemblement des descendants de Sébastien et Charles Gingras, cultivateurs partis du village du Mazeau de Saint-Michel-le-Cloucq au 17<sup>ème</sup> siècle pour s'installer en Nouvelle France. Cette rencontre a suscité de grands moments d'émotions.

### RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS :

Avec l'aide du Cloucq Michelais le monument aux morts vient d'être restauré. A droite du monument la mairie a fait poser un mât pour hisser les couleurs.



**NOUVEAU SITE INTERNET** : Nous vous invitons à aller consulter notre nouveau site internet mis en ligne depuis le mois de juillet, vous y retrouvez vos rubriques habituelles. <https://www.saintmichellecloucq.fr/>

**ACCUEIL DES NOUVEAU-NÉS** : Pour accueillir les bébés Michelais nés en 2025, la mairie leur offrira un livre lors d'un moment de convivialité à la bibliothèque en février prochain. Les familles seront invitées individuellement.

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES : Pierrette RAGUIN

**MARCHE OCTOBRE ROSE :** Organisée par le pôle de proximité sur la commune de Longèves la marche du dimanche 5 octobre a réuni 335 personnes . Les fonds récoltés ont permis de verser la somme de 1.782€ à l'association Vendéenne de Lutte contre le Cancer. Un groupe de randonneurs Michelais a participé à cette randonnée.



**ANIMATION QUINZAINE BLEUE :** Le 15 octobre dernier, plus de 90 personnes de tous âges se sont retrouvées sur les deux circuits de randonnée et ont pu apprécier deux petits contes théâtralisés sur le thème du loup présentés par les bénévoles de l'association 1001 pages. La soirée s'est terminée autour d'un chaleureux goûter. Merci aux bénévoles des associations Michelaises qui ont contribué à l'organisation de cette animation.



### LE NID DES AIDANTS :

Le nid des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit des aidants, financée par l'Agence Régionale de Santé intervient sur notre commune. La mairie met à disposition la salle annexe des Platanes pour des ateliers collectifs : sophrologie, gym douce, art thérapie. Ce service est gratuit, il vous suffit de joindre le service au 06.08.34.71.01 ou par mail à : [pfr.sudvendee@lna-sante.com](mailto:pfr.sudvendee@lna-sante.com).



**ACHAT GROUPÉ DE FIOUL :** le service « commande groupée de fioul » mis en place par la mairie peut vous faire bénéficier d'un prix plus avantageux. Nous avons actuellement une quinzaine de foyers inscrits au groupe. La prochaine commande aura lieu en février 2026. Si vous souhaitez rejoindre le groupe, veuillez contacter la mairie au 02 51 69 26 32.



Cette années nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 bébés



5 mariages ont été célébrés



5 personnes nous ont quittées



## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :

*Patricia NARDIN*

Les travaux en cours au sein du groupe scolaire ont légèrement modifié l'organisation de la rentrée scolaire.

En effet, pendant toute la durée des travaux, les enfants de la maternelle sont accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire.

En janvier 2026, les enfants de l'élémentaire iront dans la partie maternelle jusqu'à la fin des travaux.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Notre contrat avec Restoria s'est terminé en juillet 2025. Un appel d'offre a été lancé. C'est la cuisine centrale de Fontenay-Le-Comte qui a remporté le marché. Elle nous fournit dorénavant les 76 repas journaliers (28 en maternelle, 47 pour les élémentaires et 1 repas adulte). Nous avons donc signé un nouveau contrat pour 3 ans.

### PAUSE MERIDIENNE

Ce temps du midi comprend la prise en charge des enfants à la sortie de la classe ou des APC (temps d'aide personnalisé), le repas, la sieste et la surveillance de cour entre 12h00 et 13h20.

Six personnes sont employées durant cette période.

Une personne s'occupe du réchauffage des repas des 2 services et de l'entretien des locaux.

Trois personnes s'occupent du service : une en maternelle et deux pour les élémentaires, une ATSEM surveille la cour des GS pendant que la 2ème ATSEM surveille la sieste.

Chaque vendredi, un intervenant est présent pendant la pause méridienne pour proposer aux enfants des actions sportives de type multi-activités.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

La maternelle ayant intégré les locaux du périscolaire, celui-ci a été transféré dans la salle polyvalente de la partie élémentaire.

Il est toujours ouvert le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h45.

Corinne GUERIN, ATSEM arrive à 7h30 pour accueillir les premiers enfants et est rejointe par Christine GUILLON, ATSEM à partir de 10 enfants. A 8h50, les enfants sont accompagnés directement au sein de leur classe.

Le soir, Anne-Laure GARNIER, responsable du périscolaire est présente à 16h30 avec Christine GUILLON, ATSEM, qui part quand il ne reste que 10 enfants. Le goûter est servi de 16h40 à 17h10 au restaurant scolaire, il est composé d'un fruit, d'un laitage et d'un produit céréalier. Il est facturé et compris dans le tarif horaire.

Depuis la rentrée, une moyenne de 16 enfants sont inscrits le matin et 23 le soir.



L'accueil périscolaire est organisé pour offrir à l'enfant un lieu de vie adapté à la tranche d'âge et aux besoins de chaque enfant. L'équipe pédagogique est chargée de l'organisation des activités et du bon déroulement des temps périscolaires.

Le partenariat avec nos voisins de la Maison Bleue a repris cette année. Les échanges risquent d'être moins nombreux suite au départ de leur animatrice.

Comme les années précédentes, deux exercices d'évacuation incendie seront faits à l'accueil périscolaire dans le courant de l'année. Un pour la garderie du matin a été fait le 14 octobre. Un autre sera programmé dans le courant de l'année scolaire pour la garderie du soir.



## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES : Patricia NARDIN

### TARIFS DU PERISCOLAIRE

Depuis l'année 2022/2023, l'état nous attribue une aide pour financer les repas à 1 euro. Suivant leur quotient familial, certaines familles bénéficient soit du repas à 1 euro, soit d'un tarif réduit.

Cette aide étant **provisoire**, si l'état décide de la supprimer, tous les repas seront à nouveau facturés au tarif normal soit actuellement 4,40 euros.

Accueil périscolaire :

MATIN :	QF ≤ 1001	Arrivée avant 8H : 1,73€	Arrivée après 8H : 1,52€
	QF ≥ 1001	Arrivée avant 8H : 1,94€	Arrivée après 8H : 1,68€

SOIR : QF ≤ 500 (dont goûter : 0.55€)	Départ avant 18H : 2,14€	Départ après 18H : 2.54€ (2,14€ + 0,40€)
QF de 501 à 700 ( dont goûter : 0.55€)	Départ avant 18H : 2,15€	Départ après 18H : 2.60€ (2,15€ + 0,45€)
QF de 701 à 1000 (dont goûter : 0.55€)	Départ avant 18H : 2,18€	Départ après 18H : 2.65€ (2,18€ + 0,47€)
QF ≥ 1001 (dont goûter : 0.55€)	Départ avant 18H : 2,30€	Départ après 18H : 2,80€ (2,30€ + 0,50€)

### TRANSPORT SCOLAIRE

13 enfants prennent le transport scolaire toujours assuré par la société Soulard de Fontenay Le Comte.

Le conseil Régional des Pays de la Loire prend en charge toute la gestion, les règlements ainsi que la fourniture des gilets haute visibilité. Le port de celui-ci est obligatoire sur le trajet « maison /arrêt de bus » ainsi que dans le car.

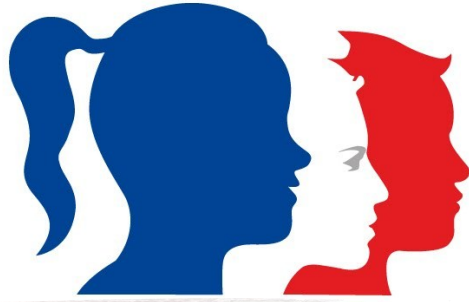
La commune rembourse 50 € par an et par enfant scolarisé à l'école de la fontaine sur justificatif de paiement en fin d'année et au prorata de la fréquentation.



### INFOS PRATIQUES

Sur le site internet de la mairie : [saintmichellecloucq.fr](http://saintmichellecloucq.fr), vous pouvez consulter le planning des animations organisées au sein de l'accueil périscolaire, les menus du restaurant scolaire, le circuit du transport scolaire, les tarifs et les infos parentalités.





## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Sortie animation « Vie du sol »  
du mercredi 18 Juin 2025



Remise des diplômes de fin de mandat  
le 24 juin 2025.

Nous remercions Marie Charpentier,  
Calie Naudon, Lyna Messant et Soan Da  
Cruz pour leurs implications au sein du  
CME.

Deux boîtes à livres ont été mises en place par les CME précédents, une Place de la Kermesse à La Meil-  
leraie, l'autre Place de la Mairie dans le bourg. Elles vous offrent la possibilité de prendre et de dépo-  
ser librement des livres pour enfants et pour adultes.

Merci de n'y déposer que des livres en bon état.



## GRUPE SCOLAIRE PUBLIC « ECOLE DE LA FONTAINE »

A la rentrée 2025, ce sont 78 élèves qui sont inscrits à l'école de la fontaine, répartis sur 4 classes :

- Elèves de TPS-PS-MS : classe de Mme Florence Renaudeau, secondée par Mme Christine Guillon.
- Elèves de GS-CP : classe de Mme Laura Massicot, aidée par Mme Corinne Guérin.
- Elèves de CE1-CE2 : classe de Mme Estelle Puaud, directrice.
- Elèves de CM1-CM2 : classe de Mme Amandine Martin.

Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans, à la rentrée ou en cours d'année. Merci de vous rapprocher au plus tôt de l'école pour une demande de renseignements ou d'inscription. Cette année scolaire sera marquée par de nombreux projets, événements sportifs et rencontres ! Les deux classes de PS-MS et GS-CP se lanceront dans un voyage à travers le temps... Pour les CE et les CM un projet sera mené autour de la Presse, avec la parution d'un journal d'école !

Notre école peut compter sur l'aide de partenaires précieux :

- **La Commune** entretient notre groupe scolaire et finance également les achats de fournitures et manuels scolaires. La Commune participe également aux déplacements en car en versant une subvention à la Coopérative Scolaire.
- **L'Association des Parents d'Elèves (APE)** contribue au bon fonctionnement de notre école en finançant de nombreux projets. Elle organise deux temps forts de l'année : la fête de Noël et la fête de l'école.
- **L'Association de l'Étincelle** reverse une partie de ses bénéfices à l'école.
- **L'Amicale Laïque**, aujourd'hui dissoute, poursuit cependant son œuvre de soutien à l'école en lui reversant ses fonds restants.

**Merci de participer aux actions proposées tout au long de l'année par ces associations, votre soutien revient directement aux enfants scolarisés à l'école !**

Toute l'équipe enseignante de l'école de la fontaine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !



Tous les élèves de l'école réunis pour le cross au stade de St Michel-le-Cloucq le vendredi 17 octobre

## Association d'animation et de gestion de la Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale gérée par « Mille et une Pages » est à la disposition de tous les habitants le mercredi de 16h00 à 19h00, vendredi de 16h30 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h30.

**Fermeture annuelle du 21 décembre 2025 au 6 janvier 2026**

**Reprise : mercredi 7 janvier 2026 de 16h00 à 19h00.**

**LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE !!! SANS CONTRAINTE PARTICULIÈRE !!! ET L'INSCRIPTION EST GRATUITE !!!**

Des nouveautés régulières sont mises à disposition, grâce à des achats fréquents et aux prêts de la bibliothèque de Vendée tous les 15 jours.

### Que dire de l'année qui se termine ?

L'exposition « LOUP » du 15 septembre au 18 octobre a été un vrai succès et, pour la « Semaine bleue », nous avons scénarisé 2 contes sous le soleil de la Froterrie, enchantant petits et grands.

Le réseau fonctionne, les réservations « marchent » bien et la fréquentation est en hausse.



### Rappel sur le fonctionnement du Réseau ( 14 bibliothèques !)

1. Vous êtes adhérent gratuitement à toutes les Bibliothèques. Vous pouvez donc emprunter, réserver partout. Seule condition pour l'instant : rapporter les documents, cassettes, DVD etc.. Là où vous les avez empruntés.
2. Vous avez accès au Portail du réseau, vous pouvez vous inscrire, consulter, faire des réservations.
3. Vous avez une nouvelle carte : l'adresse du portail y est indiquée soit :

<https://biblios.fontenayvendee.fr>

Un équipement vous est réservé à la bibliothèque pour consulter le Portail du réseau ainsi que le Portail de la Bibliothèque de Vendée.

### Et toujours l'espace e-média de la Bibliothèque de Vendée

Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée. A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route) apprentissage des langues, un espace dédié aux enfants... Renseignements et présentation à la bibliothèque.

En attendant, n'oubliez pas : Notre page Facebook : *Bibliothèque 1001 Pages* diffuse des infos, conseille des lectures pour les petits comme pour les grands. Alors n'hésitez pas à la consulter !

Si vous avez des idées d'animations autour du livre, pour faire vivre notre bibliothèque et partager nos lectures, nos loisirs, nous vous rappelons que notre équipe peut encore et doit « s'étoffer ». Nous faisons donc un appel à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques heures.

**Joyeux Noël et Bonne Année 2026 à tous,  
et surtout profitez bien et faites attention à vous !**



# INFORMATIONS COMMUNALES

## DEPOTS SAUVAGES

Sont considérés comme dépôts sauvages **tous les encombrants et sacs déposés dans la nature, mais aussi au pied des conteneurs d'apport volontaire** des papiers et verre et même le bac sorti sur l'espace public en dehors des créneaux autorisés par le règlement de collecte du Sycodem... Il peut s'agir d'une simple incompréhension des consignes de la part de l'utilisateur ou d'un geste d'incivilité volontaire... Il est donc important de respecter les mesures mises en place pour éviter toute complication.

Une amende administrative d'un montant de 500€ pourra être infligée au contrevenant (délibération du 5 juin 2023).



## STOP AUX BRUITS INUTILES

### LES PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, de jour comme de nuit.



SONORES.....

LES  
NUISANCES



### LES ACTIVITES

De rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;  
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;  
le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## ANIMAUX DOMESTIQUES

### DIVAGATION DES CHIENS

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et les chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

### DECLARATION EN MAIRIE

Chiens 1<sup>ère</sup> catégorie : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pit-bulls) / Mastiff (chiens dits boerbulls) / Tosa.

Chiens 2<sup>ème</sup> catégorie : de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier / de race Rottweiler / de race Tosa / ou inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le LOF) et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler



Identifier son chien  
par puce ou tatouage

L'identification par **puce électronique** ou par **tatouage** est **obligatoire** pour tous les chiens âgés de plus de 4 mois vivant en France.

#### Puce électronique



- 🐾 Pas d'anesthésie
- 🐾 Détekté par un lecteur
- 🐾 Un matricule composé de 15 chiffres
- 🐾 Permet de circuler à l'intérieur de l'Union Européenne

#### Tatouage

ABCD9876

- 🐾 Sous anesthésie générale
- 🐾 Situé dans l'oreille droite de l'animal
- 🐾 Visibilité à vie
- 🐾 Rapide et facile d'accès



## PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI) À SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ :

La commune de Saint-Michel-le-Cloucq est équipée d'un guichet pour recueillir les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité, ainsi que leur renouvellement.

Pour ce faire, il faut d'abord faire une pré-demande sur le site internet :

<https://passeport.ants.gouv.fr/?lang=fr>

Puis prendre rendez-vous sur le site de la commune :

<https://troov.com/mairie-de-saint-michel-le-cloucq/rendez-vous>

Le réseau France Services présent sur le territoire peut vous accompagner dans vos démarches administratives dématérialisées. Une permanence s'est installée à l'Orbrie à la bibliothèque 21 rue du Docteur Audé les jeudis de 14 h à 17 h. Contact : 06.41.98.07.91/courriel : [pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr](mailto:pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr)

Liens utiles : <https://timbres.impots.gouv.fr/>  
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

## La conciliation de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge\*.

\* A moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou ayant trait à un conflit de voisinage.



### Elle concerne uniquement :

Consommation, Relations de voisinage (nuisance, immobilier) - Relations locataire/bailleur - Copropriété - Litiges entre personnes - Litiges commerciaux - Droit rural (baux) - Litiges prud'homaux.



### bonnes raisons de tenter la conciliation

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel



## QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisissez le conciliateur, les forces de l'ordre ou le Tribunal Judiciaire.

Auzay, Bourneau, Chaix, Doix-les-Fontaines, Foussais Payré, Le Lagon, Longèves, Mervent, Montreuil, L'Orbrie, Petosse, Pissotte, Le Poiré-sur-Velluire, Saint-Martin-de-Fraigneau, Saint-Michel-le-Cloucq, Sérigné, Velluire, Vouvant.

### Uniquement sur rendez-vous

**Jours de permanence :** Le 1er mercredi, 4ème jeudi du mois.

**Heures de permanence :** De 9 h 30 à 12 h

**Informations :** Avenue du Président Georges Pompidou  
85200 FONTENAY-LE-COMTE

**Téléphone 1 :** 06 40 38 56 71

**Téléphone 2 :** 02 51 36 61 97

Ou par courriel à [jean-claude.deguil@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-claude.deguil@conciliateurdejustice.fr)

## ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE FONTENAY LE COMTE ET SA REGION



### Lieu de collecte :

Salle des Œuvres Post Scolaires (OPS)  
102 Rue de la République  
85200 FONTENAY LE COMTE

Renseignements par tél : 02 51 44 62 34

Prise de rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

# INFORMATIONS PRATIQUES



## France Identité : à quoi ça sert ?

Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ?  
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?  
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régaliennne en téléchargeant l'application officielle France Identité !

### Vos avantages avec l'identité numérique



Créer un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)



Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.



Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)



**Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées.** L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.



### Vos avantages en plus avec la certification en mairie



Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :



L'avantage de la certification de votre identité numérique, c'est de pouvoir réaliser de nombreuses démarches qui nécessitent autrement un déplacement physique en mairie ou ailleurs (gendarmerie, préfecture...) pour vérifier votre identité.



Procuration de vote  
100 % dématérialisée



Bouquet de services accessibles  
via FranceConnect+



Demandes de financement de travaux de rénovation énergétique avec MaPrimeRénov



Achat de formation avec Mon Compte Formation



Et bien d'autres usages à venir...

# INFORMATIONS PRATIQUES

**Élections municipales des  
15 et 22 mars 2026**

**Vous avez jusqu'au 6 février  
2026 pour vous inscrire !**

## Je vérifie ma situation électorale

Vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale ».

Il vous suffit d'indiquer la commune dans laquelle vous pensez être inscrit, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit dans la commune renseignée.

## Je souhaite m'inscrire sur les listes électorales

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote
- Avoir une attache avec la commune

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- Un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile)

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales grâce au téléservice « [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales](#) ».

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant à la mairie jusqu'au 6 février 2026. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

## Je souhaite rectifier ma situation électorale

Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, ou la commune de vote n'est plus la bonne ? Vous faites peut-être partie des électeurs « mal-inscrits », c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas inscrites dans le lieu de résidence, sans que cela soit volontaire.

Pour remédier à cette situation, vous avez jusqu'au 4 février pour vous (ré) inscrire en ligne, et jusqu'au 6 février 2026 pour le faire en mairie grâce au téléservice « [Demande d'inscription sur les listes électorales](#) ».

## Cas particuliers

Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales pour pouvoir voter au prochain scrutin si :

Vous avez 18 ans (à condition d'avoir fait son recensement citoyen à partir de 16 ans), y compris si votre accession à la majorité est postérieure au 6 février 2026.

Votre 18e anniversaire intervient entre les deux tours. Vous serez inscrit d'office par l'INSEE et pourrez participer au second tour.

Vous avez obtenu la nationalité française après 2018.

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Pour toutes vos démarches relatives aux listes électorales, rendez-vous sur le portail dédié aux élections : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Guichet de l'Habitat

Service de proximité coordonné par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée, le Guichet de l'habitat, propose à tout propriétaire du Pays de Fontenay-Vendée un accompagnement gratuit et personnalisé pour son projet de travaux d'amélioration de l'habitation.

Ce service de proximité, informe et conseille les propriétaires occupants, bailleurs ou accédants à la propriété sur les aides financières mobilisables et les travaux éligibles.

Des travaux éligibles variés

Les subventions peuvent concerner différents types d'opérations :

- **Rénovation énergétique** pour améliorer les performances du logement,
- **Réhabilitation de logements dégradés,**
- **Adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap,**
- **Conseils pour l'installation de panneaux photovoltaïques.**



Quelles sont les conditions pour être éligible au subvention ?

- Logement de plus de 15 ans
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt du dossier de la de
- Les devis ne doivent pas être signés

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

16 rue de l'Innovation 85200 Fontenay-le-Comte

02.28.13.07.07

contact.guichet.habitat@fontenayvendee.fr

www.fontenayvendee.fr

## À 2 PAS : un tiers-lieu pour étudier autrement

Envie de suivre une formation à distance sans rester seul devant votre écran ? Le **campus À 2 PAS**, porté par le **Pays de Fontenay-Vendée** avec le soutien de la **Région Pays de la Loire**, met à disposition un **tiers-lieu dédié à la formation en ligne**.

Plus studieux qu'à la maison et plus convivial qu'un bureau classique, ce lieu favorise les échanges et la réussite des apprenants, du **Bac au Bac+5**.

Sur plus de **100 m<sup>2</sup>**, le campus propose des **espaces de travail individuels et collectifs**, un **accès Wi-Fi haut débit**, ainsi qu'une **tutrice présente sur place** pour accompagner les étudiants dans leur organisation, leur motivation et leurs démarches.

Ouvert aux **jeunes, actifs en reconversion ou adultes en reprise d'études**, le campus À 2 PAS offre un **service public gratuit** (hors frais d'inscription à l'établissement d'enseignement).

Situé à **Fontenay-le-Comte**, à proximité des lycées et du centre-ville, ce tiers-lieu est un véritable espace d'entraide et de réussite pour tous ceux qui souhaitent **étudier en Pays de Fontenay-Vendée**.



PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS

[campusa2pas@fontenayvendee.fr](mailto:campusa2pas@fontenayvendee.fr)

RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

Pays de  
Fontenay-  
Vendée

## Fontélib' : le vélo électrique accessible à tous !

Le Pays de Fontenay-Vendée poursuit son engagement pour une mobilité plus durable avec le lancement de Fontélib', un nouveau service de location longue durée de vélos électriques.

Depuis l'été 2025 les habitants des 25 communes du territoire pourront louer différents types de vélos :

- Vélos à assistance électrique
- Vélos-cargos longtails
- Vélos-cargos triporteurs



Chaque location inclut un antiviol, un panier, un gilet réfléchissant et, pour les cargos, une protection pluie. Des options comme la sacoche ou le siège bébé sont disponibles (10€ l'unité).

Le service est ouvert aux particuliers dès 15 ans et aux entreprises locales, pour des durées de 3, 6 ou 12 mois à partir de 115 €.

Un contrat simple, une assurance responsabilité civile et une attestation médicale suffisent pour profiter du service.

Bonne nouvelle : l'abonnement est éligible au remboursement des frais de transport (50% pour les employeurs privés, 75% pour les employeurs publics).

Plus d'informations sur : [www.fontenayvendee.fr/location-de-velo-longue-duree](http://www.fontenayvendee.fr/location-de-velo-longue-duree)

## École intercommunale de musique

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

### Nouveautés

- Atelier de guitare électrique ! Un atelier hebdomadaire pour découvrir ou approfondir sa pratique de la guitare électrique. Le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
- Application Solfy : l'École intercommunale se tourne vers des innovations numériques : Solfy est une application avec laquelle le « solfège » devient un jeu, utilisé au sein du cours, mais aussi téléchargeable par les familles. Les élèves apprennent en s'amusant !
- Évolution de la Musique assistée par ordinateur en Beatmaking. Rap, hip-hop, RnB... grâce à ce cours d'une heure hebdomadaire, devenez un véritable compositeur avec de nouveaux outils numériques !

N'hésitez pas à venir encourager les élèves ou partager un moment convivial lors des rencontres autour de la musique, il y a forcément une proposition près de chez vous...

École intercommunale de musique - 34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte

Contactez-nous au 02 51 53 41 64 / [eimd.secretariat@fontenayvendee.fr](mailto:eimd.secretariat@fontenayvendee.fr)





## RAPPEL : Toutes modifications extérieures de vos bâtiments et nouvelles constructions doivent être impérativement déclarées en Mairie.

### GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU.

Comment déposer un dossier via le Guichet numérique ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez : Créer un compte, Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...), Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet, Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires, Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

**Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.**

**A noter :** Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Rendez-vous sur <https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

Pour plus de renseignements, contactez votre mairie.

### ADS Permanence CAUE

Permanence mensuelle par Mme Adèle Phelipeau dans les locaux de l'unité ADS

Le lien ci-dessous permet la prise de rendez-vous en ligne :

<https://cal.com/adele.phelipeau-caue/permanence-caue-85-communaute-de-commune-pays-de-fontenay-vendee>



## LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?



Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE

ADAPTER

AGRANDIR

SURELEVER

REHABILITER

DIVISER



Renseignements  
02 51 37 44 95  
[caue85@caue85.com](mailto:caue85@caue85.com)

> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



Architecte - Vendredi architecture et urbanisme (recto photo haute)  
Architecte - TICA architectes & urbanistes (recto photo basse)  
Architecte - Atelier l'île Architecture (verso)  
Photographe - François DANTART

# INFORMATIONS PRATIQUES



## QUELLE AUTORISATION AVANT DE COMMENCER DES TRAVAUX ? ON FAIT LE POINT !

### LEXIQUE

DP : Déclaration Préalable / PC : Permis de Construire



**DP**  
Pose de **fenêtres de toit** ou **panneaux solaires** sans création de surface



**DP**  
Remplacement de la **toiture**



### DP ou PC

**Transformation d'un garage en habitat :**  
DP quelle que soit la superficie  
**Changement de destination + travaux de modification de façade ou de la structure porteuse de bâtiment :** PC



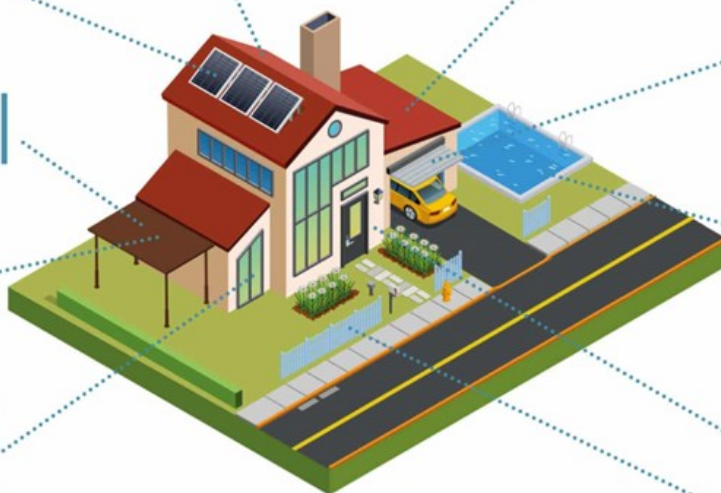
**DP ou PC**  
Installation d'un **abri de jardin**  
• entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> : DP  
• > 20m<sup>2</sup> : PC



**DP**  
**Pergola** ou **marquise**



**DP**  
**Création ou changement de menuiseries** de fenêtres, portes, portes de garage ou porte-fenêtres.



### DP ou PC



**Extension du bâtiment** (nouvelle pièce, garage, véranda, etc.)  
**Zone urbaine :**  
< 40m<sup>2</sup> : DP // > 40m<sup>2</sup> : PC  
**Zone non urbaine :**  
< 20m<sup>2</sup> : DP // > 20m<sup>2</sup> : PC

### DP ou PC



**Piscine**  
**Bassin non couvert**  
>10m<sup>2</sup> et <100m<sup>2</sup> : DP  
**Bassin >100m<sup>2</sup> :** PC  
**Piscine couverte**  
Hauteur > 1.80m : PC

### DP

**Ravalement de la façade** peinture, pose de bardage, etc.



### DP

**Clôture** et/ou **portail** (si délibération de la commune)



Il en est de même pour toute pose de volets électriques, pompes à chaleur...  
Qui engendre une modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

Permis de construire

Déclaration préalable

Certificat d'urbanisme

Permis d'aménager

Permis de démolir



Permis de  
Construire

Déclaration  
préalable de  
travaux

Délai  
d'instruction

2 mois à partir de  
la date du dépôt  
du PC

1 mois à partir de  
la date de dépôt  
du DP

Délai de  
validité

3 ans

3 ans



## Détecteur de fumée : Où l'installer ?



**UN BOÎTIER MINIMUM POUR CHAQUE ÉTAGE**

1 **AU PLAFOND**

2 **DANS UN COULOIR**  
(au niveau de l'espace nuit)

3 **DANS UNE CHAMBRE À COUCHER**

4 **DANS LE SÉJOUR**



Infographies réalisées par :




**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**  
 Liberté Égalité Fraternité

## NON AU HARCÈLEMENT

**Victime ou témoin de harcèlement ?**

Pour trouver une solution, parlez-en à une personne de confiance ou appelez le 3018.



**Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement :**  
 Appel en cours... Numéro d'appel gratuit

**3018**


**NON AU HARCÈLEMENT**

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

**BIENTÔT 16 ANS !**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**



Recensement obligatoire en mairie

Se présenter aux heures d'ouvertures muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans en mairie carte d'identité et livrets de famille.

## LA MISSION LOCALE AIDE ET ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

C'est une aide gratuite, une écoute pour les jeunes. C'est aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de **16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.**

### Pourquoi venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits, l'accès au logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale... Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02.51.51.17.57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

### Nos lieux d'accueil et d'écoute

Un lieu près de chez vous avec nos 15 points d'accueil !

Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permettent d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

#### **Mission Locale Sud Vendée**

47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte

02.51.51.17.57

[www.missionlocalesudvendee.fr](http://www.missionlocalesudvendee.fr)

### Nos nouveautés :

Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiène pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin.

Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## CONSIGNES DE TRI COQUILLAGES



Des bacs sont à votre disposition :

À La Meilleraie : Allée des Vieux Chênes  
et  
Dans le bourg : parking du cimetière

## COMPOSTAGE : 4 RÈGLES D'OR

### 1 Apporter un bon mix de déchets

Equilibrer le mélange avec les déchets humides (épluchures de fruits et légumes) et les déchets secs (branches broyées, feuilles mortes, essuie-tout et mouchoirs en papier).



### 2 Fragmenter les déchets

Afin de faciliter l'action des micro-organismes, coupez les déchets en petits morceaux. Cela accélérera le compostage.



### 4 Surveiller l'humidité

Quand il y en a trop, cela empêche l'aération, freine le compostage et dégage de mauvaises odeurs. Pas assez ? Les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



### 3 Aérer le compost

Effectuez un brassage régulier avec une fourche afin d'oxygéner le mélange.



# INFORMATIONS PRATIQUES

**GRUPE M SV RECRUTE**  
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

✓ des OFFRES D'EMPLOI et un SUIVI sur mesure 🍷

**GRUPE M SV AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES PRO**  
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

✓ L'équipe du Groupe Multi'Service Sud Vendée vous accompagne dans vos recrutements pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ [accueil@groupe-mssv.fr](mailto:accueil@groupe-mssv.fr) ■ [www.mssv.fr](http://www.mssv.fr)

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

### AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ? Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMERO POUR T'AIDER.

À LA MAISON	SUR LES RÉSEAUX	À L'ÉCOLE

## 3919

### VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

# 116117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE RÉGION

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECINE DE GARDE

# 15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

# 112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

# 17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

# 18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

# 114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementfr, @place\_Beauvais, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus : [www.gouvernement.fr/risques](http://www.gouvernement.fr/risques)

GOUVERNEMENT.fr

# LES ASSOCIATIONS

## Liste des associations michelaises

ASSOCIATIONS	Référent	Tél	Mail
<b>Anciens combattants</b>	Gérard Bonenfant	02 51 69 40 18	gelou.bonenfant@orange.fr
<b>Association Parents d'Elèves</b>	Patricia Wiss	06 01 49 70 05	ape.ecoledelafontaine@gmail.com
<b>Clandesteam</b>	Boutevin Valérie	06 29 43 84 52	boutevin85@live.fr
<b>Cloucq michelais</b>	Guy Coirier	02 51 50 07 03	guycoirier49@yahoo.fr
<b>Emmaüs</b>	Aurélie Girard	02 51 51 01 10	emmaus-fontenay@wanadoo.fr
<b>Entente Sud Vendée</b>	Jean-Michel Fort	07 71 21 30 37	jeanmichel.fort.85@gmail.com
<b>Etincelle</b>	Jean-Marie Meldon	06 22 25 28 87	etincelle85200@gmail.com
<b>Gym volontaire</b>	Anita Boissinot	06 27 32 67 97	gym.stmichel@gmail.com
<b>Harmonie municipale</b>	Christophe Cochard	06 43 06 11 50	famille.cochard@wanadoo.fr
<b>MAM faërie</b>	Katy Belaud	06 27 66 91 45	assomamfaerie@gmail.com
<b>Maphav</b>	Marie-Andrée Orizet	02 51 50 31 29	ma.orizet@adapei-aria.com
<b>Mille et une pages</b>	Françoise Dooghe	02 51 50 51 13	bibli1001pages@orange.fr
<b>à l'Origine d'A Peu Près Tout</b>	Rivière Manon	06 69 59 94 64	loriginedapeuprestout@gmail.com
<b>Retraite heureuse</b>	Guy Gauvreau	06 20 90 25 73	guy.gauvreau@sfr.fr
<b>Saint Michel Sport et Nature</b>	Emmanuel Herouard	06 32 34 03 64	d.herouard@yahoo.fr
<b>Société de Chasse</b>	Julien Pauline	06 03 18 48 80	chasse.stmichel85000@gmail.com
<b>Vendée Z'ailes</b>	Mélanie Grellier	06 09 04 78 93	vendeezailles@gmail.com
<b>Loisirs à la carte</b>	Serge Brossard	06 21 33 33 55	papybros@hotmail.com

## CLANDESTTEAM 85

Chers supporters et supportrices de notre équipe C85C Of Course.

Nous venons de terminer notre Week-end de compétition sur le circuit NOGARO dans le cadre de la course 206/208 RELAIS du Trophée Tourisme Endurance. Nous étions engagés avec un pilote confirmé et deux débutants. Les choses se sont passées sans encombre pour notre équipe. Nous finissons au pied du podium, la plus mauvaise place. Nos néophytes ont beaucoup appris pour leur première épreuve en compétition. Nous donnons rendez-vous pour la dernière course de la saison sur l'ancien circuit de FORMULE 1 de NEVERS MAGNY COURS. Nous sommes déjà tournés vers l'avenir de la saison 2026 dans le cadre de ce championnat et peut-être de nouveaux projets à venir.

En attendant toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à bientôt.

Valérie BOUTEVIN, présidente du CLANDESTTEAM85.COM





## LE CLOUCQ MICHELAIS

### Visite commentée du cimetière.

Le 27 août dernier Martine et Michel, nos animateurs de la commission du patrimoine immatériel, proposaient une visite guidée et commentée du cimetière de St Michel le Cloucq. Le thème « la faune et la flore » a suscité la curiosité d'une trentaine de personnes.

Au cours d'une heure et demie de déambulation dans les allées, nos visiteurs d'un soir ont pu mesurer le remarquable travail de recherche réalisé par nos deux organisateurs.



### Monument aux morts.

Avec l'accord et le financement de la municipalité, nos bénévoles se sont activés pour nettoyer et hydrofuger le monument aux morts et aménager ses abords. Les 4 plaques furent déposées et toutes les inscriptions repeintes par Martine Laubretton.

### Calvaires.

Le 1<sup>er</sup> juillet, André, Joël et Gérard ont restauré le calvaire de Rulon qui a retrouvé son aspect d'origine. Dans les mois à venir les autres calvaires communaux recevront le même traitement.

### Sortie Pouzauges.

A l'initiative de Gérard Chaillé une trentaine d'adhérents ont participé à une visite découverte du vieux Pouzauges. En parcourant les nombreuses venelles, Chloé notre guide, nous a conté l'histoire de cette cité fortifiée accrochée à flanc de collines.

Le groupe s'est retrouvé au bord du lac de l'Espérance pour un moment de convivialité.



### Octobre Rose.

De façon modeste nos bénévoles ont souhaité participer à cette action de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Ainsi, ils ont réalisé et "mis les voiles" à la Croix Bonnelle et à la mairie-



### Concert des Stentors.

La réussite de cet événement culturel revient bien sûr aux artistes mais également à nos partenaires et bénévoles. Pour les remercier nous les avons réunis le 2 août dans le parc du château de Beaulieu pour partager un moment de convivialité qui s'étira jusqu'à la nuit.

### Québec.

Notre président a été invité, à l'initiative de Réjean Roy et de la Présidente Suzanne Roy, au 31<sup>ème</sup> rassemblement de l'association des familles Roy d'Amérique, le 20 septembre dernier, au Québec, à Saint-Vallier.



Ce fut un moment émotionnel de rencontres et d'échanges.

Lors de cette journée nous avons pu découvrir Saint-Vallier, partager la table des adhérents de l'association et découvrir, entre autres projets, celui du nouveau site internet de l'association.

Rejean Roy a fait partager à l'assemblée sa joie et son émotion en évoquant son passage à Saint-Michel-le-Cloucq, le 9 septembre 2024, et sa rencontre avec les membres de notre commission du patrimoine immatériel.

Échange pour échange j'ai présenté nos activités et remis à Madame la Présidente un exemplaire de nos ouvrages afin de faire découvrir l'histoire de notre village aux descendants de Pierre Roy.

C'est tout à fait enthousiasmant d'écouter les récits et recherches des uns et des autres mais une journée ne suffit pas à tout découvrir !



# LES ASSOCIATIONS

## L'ENTENTE SUD VENDÉE

L'entente Sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club a engagé cette saison en championnat : 2 équipes seniors en D2 et en D4, 1 équipe féminine en D3, 1 équipe loisir féminine ainsi que des équipes U11, U9 et U7. Le club est en entente avec Doix As4vf pour la troisième équipe senior en D5 et les loisirs masculins. Le club est en groupement avec Doix As4vf et l'USAV Saint Hilaire des Loges pour l'équipe U17 en D2, les deux équipes U15 en D2 et en D3 et les deux équipes U13 en D3 et en D4.

Les entraînements se déroulent de septembre à mai, les mercredis et vendredis pour les seniors à L'Orbrie ou à Pissotte, les mercredis et vendredis pour les féminines à L'Orbrie, Pissotte ou Saint Michel le Cloucq, les mardis et vendredis pour les U 17 à Saint Hilaire des Loges, les mardis et jeudis pour les U15 à Saint Martin de Fraigneau, les mardis et vendredis pour les U13 à L'Orbrie ou à Saint Martin de Fraigneau et le mercredi après-midi pour les enfants de l'école de foot à L'Orbrie ou à Saint Michel le Cloucq ainsi que le vendredi pour les U 11. Les seniors sont entraînés par Thierry DANOT et Jimmy ROGEON le vendredi, les féminines par Théo LECOMTE et Gwaldys FORGERIT pour les loisirs, les U17 par Maxime RIGAUDEAU(USAV), les U 15 par Arnaud GADEYNE (Doix As4vf), les U13 par Tom ROGEON et des U11 aux U7 par Tom ROGEON employé à 1/2 temps au club et par Mattéo HOAREAU en formation BMF -BPJEPS.

Le bureau du club est le suivant : Jimmy ROGEON (co-président sport), Jean-Michel FORT (co-président

administratif), Yannick MARCEAU (trésorier), Fabrice PIPET (trésorier adjoint), Corentin BOISSINOT (responsable des seniors), Sébastien GUERIN (responsable des jeunes), Amélie TOUZEAU (responsable du sponsoring et des dossiers de subvention), Maxime RENAUDEAU (responsable des fêtes), Dominique PORCHET (responsable de l'équipement) et Jean-Marie BOISSINOT et Michel DROCHON (responsables des relations avec les mairies, des terrains et des employés).

## LE CLUB ORGANISE LES MANIFESTATIONS SUIVANTES PENDANT LA SAISON 2025 – 2026 :

- Le concours de belote le dimanche 10 novembre à Pissotte
- La vente de chocolats en novembre et décembre
- Le concours de palets le samedi 31 janvier à L'Orbrie
- La soirée Saint Patrick le samedi 28 mars à L'Orbrie
- Le repas dansant le samedi 18 avril à Saint Michel le Cloucq
- Le tournoi féminin le vendredi 1 er mai à L'Orbrie
- Le tournoi des jeunes le samedi 16 mai à L'Orbrie
- Le tournoi de sixte le dimanche 17 mai à L'Orbrie
- L'assemblée générale réservée aux licenciés et aux supporters le vendredi 29 mai à L'Orbrie

Le club accueille les nouveaux joueurs débutants ou confirmés. Vous pouvez contacter Jimmy ROGEON au 0651481793 ou Jean-Michel FORT au 0771213037 pour tout renseignement.

Amitiés sportives



## LES ASSOCIATIONS

### GYM VOLONTAIRE

Nos cours ont repris le 8 septembre 2025 et sont animés cette année par Camille, Marion et Sydney. Monitrices diplômées, elles nous proposent des activités de qualité dans une ambiance conviviale.

Cette année 6 cours sont assurés dans la semaine, avec trois cours de gym types pilate, un cours de gym dynamique, un cours de renforcement musculaire, puis un cours de gym douce. Pour cette saison 2025/2026, nos cours sont au complet.

Comme chaque année nous vous attendons nombreux à notre randonnée «la michelaise» qui est fixée au dimanche 12 avril 2026, réservez bien cette date pour venir découvrir ou redécouvrir les chemins et les sentiers forestiers de notre commune.

Toutes les informations sur notre association (horaires des cours, tarif de l'adhésion...) sont disponibles sur le site de la Mairie.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous

Sportivement, le bureau de la gym

Pour plus d'infos :  
gym.stmichel@gmail.com  
<http://www.stmichellecloucq.fr/>  
Anita Boissinot 06 27 32 67 97

### L'HARMONIE MUNICIPALE

Les musiciens et musiciennes de l'Harmonie municipale de Saint-Michel-le-Cloucq se retrouvent chaque semaine dans la salle annexe de la salle des platanes pour travailler les morceaux qu'ils jouent ensuite à l'occasion d'animations diverses. Ambiance conviviale garantie !

Afin de permettre au plus grand nombre de se joindre à nous, l'Harmonie a adopté depuis cette année un nouveau rythme de répétitions : une répétition le mercredi soir et la semaine suivante, le vendredi soir. Puis mercredi, vendredi, mercredi... Heure de rendez-vous à la salle : 20h15

Cette année, nous avons accueilli avec plaisir Claudy SOULISSE qui renforce notre pupitre saxophone.

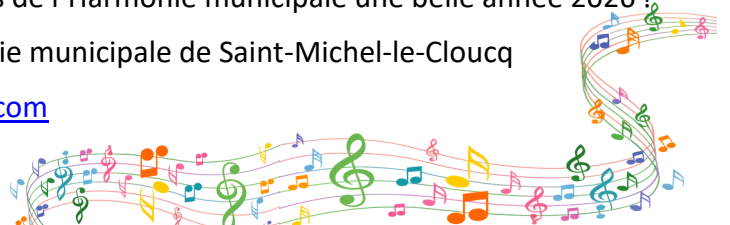
Les prochaines dates à cocher sur votre calendrier :

- 21 juin 2026 : repas dansant de la fête de la musique
- 22 novembre 2026 : repas dansant de la Sainte-Cécile

Je vous souhaite, au nom des musiciens et musiciennes de l'Harmonie municipale une belle année 2026 !

Contact : Christophe COCHARD, Président de l'Harmonie municipale de Saint-Michel-le-Cloucq

Tél. 06 43 06 11 50 / Courriel : [chrisdecharzais@gmail.com](mailto:chrisdecharzais@gmail.com)





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année, l'Association des Parents d'Élèves évolue avec l'arrivée de cinq nouveaux membres au sein du bureau. Pour que la passation se fasse en douceur, les anciens membres ont choisi de poursuivre l'aventure encore un peu. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement !

La vente de madeleines Bijou, en novembre, a encore une fois rencontré un joli succès, tout comme la traditionnelle fête de Noël animée par la troupe de théâtre, qui a ravi petits et grands. Et bonne nouvelle : la *BOOM de l'école*, tant attendue par les enfants, sera bien de retour cette année !

Pour continuer à soutenir la coopérative scolaire et financer les projets au profit des élèves, l'APE compte sur la participation et les idées de chacun. Alors, si vous avez un peu de temps, de l'énergie, ou simplement l'envie de partager de bons moments, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Ensemble, faisons vivre de belles initiatives et créons de super souvenirs pour nos enfants.

Un grand merci à tous les Michelais qui participent aux événements et soutiennent nos actions. L'APE vous souhaite à toutes et à tous une très belle année pleine de projets, de rires et de convivialité !

## L'ORIGINE D'À PEU PRÈS TOUT

Chers Michelais, Chères Michelaises,

L'association *L'Origine d'à peu près tout* fête ses 5 ans !

Nous avons l'honneur de vous inviter à sa soirée d'anniversaire le vendredi 13 mars prochain à partir de 18h30.

L'occasion de se retrouver autour d'un pot convivial, de découvrir ou redécouvrir l'association, de prendre connaissance de ses projets passés, présents et futurs.

En espérant vous y voir en nombre !





## LES ASSOCIATIONS

### ANCIENS COMBATTANTS

Se souvenir.

C'était il y a 80 ans à Saint-Michel comme dans toutes les communes de France, les trop nombreux prisonniers, plus de 80 Michelais (prisonniers de guerre, services du travail obligatoire, déportés du travail et requis) étaient de retour dans leur foyer après cinq longues années de captivité.

Notre association ACPG CATM, OPEX, veuves et sympathisants leur a rendu hommage ainsi qu'à ceux qui se sont battus et qui ont œuvré pour la paix le 8 mai dernier au monument aux morts.



Nous restons mobilisés avec les élus, accompagnés des enfants, des Michelais et de l'harmonie municipale lors des différentes commémorations. C'est un acte de mémoire et de reconnaissance, nous ne devons pas oublier.

Dans l'actualité départementale de notre fédération, lors de notre congrès 2025, un nouveau président a été élu. Monsieur Anicet AUDOUIS de Fontenay-le-Comte, succède aux Co-présidents.

Notre section compte une cinquantaine d'adhérents. Les moments de convivialité ne sont pas oubliés et viennent compléter notre calendrier avec les commémorations. L'année 2025 fut bien remplie avec nos traditionnelles manifestations festives.

### NOTRE CALENDRIER 2026

Les dates à retenir :

Le mercredi 14 janvier assemblée générale à la salle des platanes

Le dimanche 1er mars notre matinée préfoeu salle des platanes

Le vendredi 8 mai commémoration et banquet à la salle des fêtes

Le mercredi 9 septembre notre journée détente salle des platanes

Au cours de l'année 2026, le drapeau de nos aînés 1939/1945 sera déposé dans un placard vitré à côté de celui de 1914/1918 dans la salle annexe des platanes.



Joyeuses fêtes de fin d'année 2025 et bonne année 2026.



## L'ÉTINCELLE

Ça y est , c'est reparti pour la nouvelle saison théâtrale, les adultes ont repris les répétitions depuis la mi-octobre , quant à la troupe des allumettes (les ados), les répétitions ont repris courant novembre.

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas les dates des prochaines représentations 2026 :

- A L'ORBRIE le samedi 28 février à 20h30 et le dimanche 1er mars à 14h30
- A St MICHEL LE CLOUCQ le vendredi 6 , samedi 7 mars à 20h30 et le dimanche 8 mars à 14h30,

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le bureau de L'ÉTINCELLE.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE



Cette année, la Société de Chasse compte 17 chasseurs, avec une moyenne d'âge d'environ 47 ans, signe encourageant d'un vrai rajeunissement des effectifs et d'une reprise de la relève.

Notre plus grande préoccupation aujourd'hui, c'est le mécontentement des agriculteurs face aux dégâts causés sur leur cultures. Nous les avons bien entendus, et nous mettons tout en œuvre pour agir au mieux dans leur intérêt.

Mais nous savons aussi que c'est un travail d'équipe : agriculteurs et chasseurs doivent avancer main dans la main. Nous avons besoin de vous, de vos retours du terrain, car vous êtes souvent les premiers à constater les dégâts. C'est ensemble, dans le dialogue et la réactivité, que nous pourrons progresser et trouver des solutions efficaces.

Nous espérons que les actions menées depuis le début de l'année montrent notre volonté d'aller dans ce sens, avec un objectif clair : agir pour vous et avec vous !

# LES ASSOCIATIONS

## LOISIRS À LA CARTE

Après un premier semestre qui a tenu toutes ses promesses tant au niveau jeux (cartes et jeux de société ) ainsi que les loisirs créatifs (tricot, crochet, bijoux, etc... ) nous avons clôturé celui-ci par une journée estivale, pique-nique suivi d'une marche digestive et de divers jeux dans une ambiance extérieure conviviale.



Les soirées jeux mensuelles ainsi que les loisirs créatifs bimensuels sont l'occasion de retrouver nos adhérents et d'accueillir les nouveaux venus.

Un rendez- vous bimestriel jeux de société a été instauré les dimanches après-midi d'hiver.



En octobre l'association a organisé un karaoké réunissant une belle palette de chanteurs talentueux.

Notre assemblée générale ouverte à tous aura lieu le 15/02/2026 à partir de 10h00, salle des platanes, suivi d'un verre de l'amitié.

Un rendez-vous à ne pas manquer aura lieu le samedi 7 février 2026 à 20h30 à la salle des fêtes. Un voyage en hypnose vous y sera proposé, la limite de la réalité et de l'illusion se fonderont en une expérience unique, l'occasion de découvrir la magie de son propre esprit. Pensez à réserver votre soirée ! Renseignements auprès de Carine au 06.66.21.69.56



Pour joindre notre association : Serge au 06.21.33.33.55 ou Laurence au 07.78.46.66.70

**SAMEDI 7 FEVRIER**  
**ST MICHEL LE CLOUCQ**  
**20H30**  
**15 € ADULTES / 10 € - 12 ANS**

*Voyage en hypnose*

Adrien Perrot  
Benjamin Alain



# LES ASSOCIATIONS

## MAM Faërie

L'association MAM Faërie aide au renouvellement des jeux et jouets pour les enfants de la Maison d'Assistantes Maternelles Faërie.

Pour 2026, l'association souhaite offrir une matinée médiation animale ou un spectacle aux enfants de la MAM. Pour cela, une vente de saucissons et bières a été mise en place pour Noël.

Nous souhaitons dire un grand "MERCI" aux habitants de Saint Michel pour leurs dons réguliers de jouets et livres. C'est un geste précieux et très apprécié. Merci pour les enfants!



Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de l'association et donner un peu de temps pour mettre en place des projets, vous êtes les bienvenus!

Présidente : Katy Belaud

Secrétaire : Claire Ribault

Trésorière : Guilaine Chiron

Contacts: [assomamfaerie@gmail.com](mailto:assomamfaerie@gmail.com) et [ribault.claire@orange.fr](mailto:ribault.claire@orange.fr)

## Relais Paroissial

Saint Michel assure la vie catholique avec des activités propres au relais. Bienvenue à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre ! N'hésitez pas à vous faire connaître !

Si vous avez besoin d'un service d'église (demande de messes, information pour les baptêmes, mariages, catéchèses...) vous pouvez contacter la maison paroissiale (tél : 02.51.69.04.16) et par email : [fontenaylecomte@diocese85.org](mailto:fontenaylecomte@diocese85.org)). Une équipe de laïcs y assure une permanence au 25 rue Saint Nicolas à Fontenay-le-Comte aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00.

Dans l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition. L'église est ouverte tous les jours de 9h00 à 18h00.

Pour le relais paroissial de Saint-Michel : Catherine Caro (Tél : 02.51.50.09.06 07.67.95.56.72)



# INFOS



## MAIRIE DE SAINT MICHEL LE CLOUCQ

Place de la Mairie

85200 Saint-Michel-le-Cloucq

02 51 69 26 32

[mairie@saintmichellecloucq.fr](mailto:mairie@saintmichellecloucq.fr)

[www.saintmichellecloucq.fr](http://www.saintmichellecloucq.fr)



## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT :

Lundi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h30

Mardi, jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Fermé le mercredi et le samedi

PERMANENCE DU MAIRE les mardis à partir de 14h00 ou sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS les jeudis de 14h00 à 16h00 ou sur rendez-vous.

## HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE CNI ET PASSEPORTS :

A Consulter sur le site internet de la commune.

Horaires différents de l'accueil de la mairie



## NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-VEENDEE

02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)

02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE

02 51 50 14 20

TRESOR PUBLIC

02 28 13 04 80

ASSISTANTE SOCIALE

02 51 53 67 00

ADS (autorisation du droit des sols)

02 51 53 11 90

CENTRE DES IMPÔTS

02 51 53 11 11

GENDARMERIE

02 51 52 10 05 ou 17